

BRUTOPÉRIE et 4 4/4...
BACTARIMANTO VERTOTRE ABUL...
BRUNOS TS BRONNATAS BRATIA...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

~~(*) CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS~~ — (1) UNIVERSITÉ DE LYON I

DIPLÔME D'ÉTAT D'AUDIOPROTHÉSISTE

VU les titres initiaux produits par Monsieur CHANTEUR Philippe Alain
né à REIMS (Marne), le 17 Mai 1965

VU le procès-verbal d'examen dressé le 31 OCTOBRE 1986 par le jury du Diplôme d'État
d'Audioprothésiste constitué au sein de l'UNIVERSITÉ LYON I
constatant que l'intéressé a subi avec succès, dans les formes réglementaires, les épreuves du contrôle des connaissances et des
aptitudes en vue de ce diplôme;

LE DIPLÔME D'ÉTAT D'AUDIOPROTHÉSISTE est conféré à

Monsieur CHANTEUR Philippe Alain

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à LYON, le 22 Janvier 1987

~~(*) LE DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET MÉTIERS,~~

(1) LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

(1) Rayer la mention inutile.

Vu, pour le Ministre et par délégation :
LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE,
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS.

Signature du titulaire :

Maurice NIVEAU

N°69.T.7c.86

